

Presses à balles horizontales

Liste de contrôle

Les presses à balles utilisées dans votre entreprise sont-elles sûres et vos collaborateurs les utilisent-ils en toute sécurité?

Une mauvaise utilisation et le non-respect des consignes d'entretien des presses à balles peuvent entraîner des accidents mortels.

Les principaux dangers sont:

- zones de coincement, d'écrasement, d'entraînement ou de cisaillement au niveau des éléments mécaniques en mouvement
- chutes de hauteur depuis la presse à balles ou du convoyeur d'alimentation
- phénomènes dangereux électriques (p. ex. entrer en contact avec des parties sous tension)

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

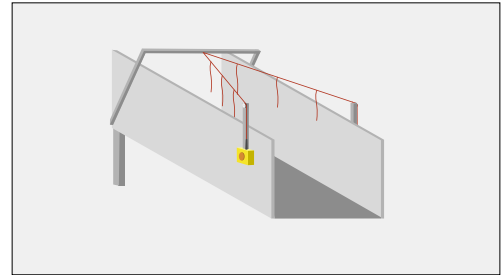
1. Remplissez la liste de contrôle.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent. Veuillez les noter à la dernière page. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

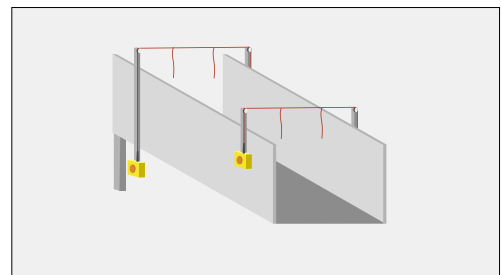
2. Mettez en œuvre les améliorations nécessaires.

Zone de l'équipement d'alimentation: convoyeur

- 1** Le convoyeur est-il équipé de **dispositifs d'arrêt d'urgence** supplémentaires sur toute sa longueur?
- Distance maximale à partir des extrémités du convoyeur: 2 m. Entre ces deux points: tous les 3 m. Une personne couchée sur la bande du convoyeur doit pouvoir atteindre les dispositifs d'arrêt d'urgence à ces endroits. Configurations possibles: voir fig. 1a et 1b, et non représentée: câbles sensibles sur les côtés du convoyeur.
- oui
 en partie
 non
-
- 2** Contrôlez-vous régulièrement si les **câbles** fonctionnent correctement et sont opérationnels en cas d'urgence?
- Ils ne doivent pas, par exemple, être relevés, coupés, fixés ou enroulés.
- oui
 en partie
 non
-
- 3** Pour les machines fabriquées à partir de 2013: la presse à balles est-elle équipée d'un **équipement de détection de personne** (p. ex. un transpondeur)? (Fig. 2)
- Si ce n'est pas le cas, tous les bords supérieurs de la trémie d'alimentation et des parois latérales du convoyeur doivent atteindre au moins 110 cm de hauteur par rapport à la surface d'appui la plus élevée.
- oui
 non
-
- 4** Exécutez-vous les **contrôles** indiqués ci-dessous?
- Contrôle fonctionnel quotidien des transpondeurs
 - Contrôler que toutes les personnes à proximité de la machine portent un transpondeur (zones: halle, zone délimitée autour de la machine)
- oui
 en partie
 non



1a Câbles d'arrêt d'urgence supplémentaires: exemple de configuration en V



1b Câbles d'arrêt d'urgence: exemple de configuration en portique

Exigences supplémentaires pour les convoyeurs souterrains (fosses)

- 5** Les **bords non protégés de la fosse** qui sont nécessaires pour charger les matériaux sont-ils clairement signalés?
- Ce marquage doit toujours être bien visible, même si le sol est encombré. Exemple: éléments de signalisation suspendus à l'aplomb des bords non protégés.
- oui
 non
-
- 6** Fosse de profondeur dès 1 m: une **protection contre les chutes** est-elle installée sur tous les côtés?
- Par exemple des garde-corps, hauteur minimale: 110 cm
- oui
 non

Chargement direct dans la trémie d'alimentation

- 7** **Chargement au moyen de machines ou de systèmes basculants:** l'ouverture de la trémie d'alimentation se trouve-t-elle à une hauteur d'au moins 140 cm?
- Distance mesurée à partir du point le plus élevé où une personne peut se tenir (il ne faut pas avoir d'éléments pouvant servir de marchepieds)
- oui
 en partie
 non
-
- 8** **Chargement manuel:** les ouvertures de chargement ou d'alimentation des installations fonctionnant par démarrage automatique de cycles sont-elles pourvues d'une structure de protection d'une hauteur d'au moins 140 cm?
- Des mesures de protection supplémentaires doivent être prises pour les structures de protection de hauteur comprise entre 120 cm et 140 cm. Une personne qui touche le bord doit être détectée. Cette détection doit arrêter tout mouvement dangereux de la machine. (Fig. 3)
- oui
 en partie
 non



2 Presse à balles équipée d'un transpondeur (dispositif de détection sensible) au-dessus du convoyeur



3 Chargement manuel direct avec mesures de protection supplémentaires

Phénomènes dangereux mécaniques et accès

- 9 Toutes les **zones de coincement et d'entraînement** de l'installation sont-elles équipées de dispositifs de protection?
- oui
 en partie
 non

Les actionneurs des dispositifs de protection (interrupteurs de surveillance, de position, de fin de course) doivent être fixés avec des éléments indémontables.

Autres listes de contrôle spécifiques:

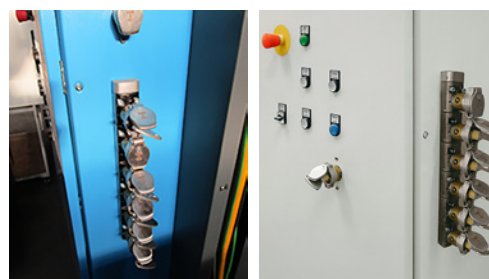
- Phénomènes dangereux mécaniques liés aux machines:
www.suva.ch/67113.f
- STOP à la manipulation des dispositifs de protection:
www.suva.ch/67146.f

- 10 Les **portes d'accès** à la chambre de compactage et à la trémie d'alimentation sont-elles surveillées et ne peuvent-elles être ouvertes qu'après libération (système d'interverrouillage)? (Fig. 4)
- oui
 en partie
 non

- 11 Pour les machines fabriquées à partir de 2013 avec chambres de compactage et trémies d'alimentation dont la dimension transversale la plus longue (p. ex. diagonale) est supérieure à 60 cm: toutes les portes d'accès sont-elles équipées d'un **système d'interverrouillage à clé captive** de façon à ne pouvoir être ouvertes que si la presse à balles est arrêtée et sécurisée?
- oui
 en partie
 non



4 Porte d'accès avec interrupteur de surveillance et système d'interverrouillage à clé captive interdisant le redémarrage de la machine par un tiers



5 et 6 Exemples de systèmes d'interverrouillage à clé captive n'autorisant l'accès que lorsque la machine est à l'arrêt

Zone de guidage des fils

- 12 Les guidages des fils sont-ils **facilement accessibles** et se trouvent-ils hors des passages et voies d'évacuation?
- oui
 en partie
 non

- 13 Les bobines peuvent-elles être facilement remplacées de façon ergonomique à partir d'un **emplacement sûr**?
- Moyen d'accès permanent, protection contre les chutes, moyens de manutention
- oui
 en partie
 non

- 14 Tous les collaborateurs utilisent-ils les **équipements de protection individuelle** appropriés pour intervenir sur les fils?
- Par exemple des gants et lunettes de protection
- oui
 non

Organisation

- 15 Les collaborateurs qui utilisent la machine ou travaillent à proximité ont-ils reçu une instruction à cet effet? Et cette instruction est-elle documentée?
- oui
 en partie
 non

- 16 Pour les machines fabriquées à partir de 1997: existe-t-il une **déclaration de conformité CE** pour l'ensemble de l'installation?
- Conformité globale de l'installation, y compris pour l'équipement d'alimentation
- oui
 en partie
 non

- 17 Une **notice d'instructions** est-elle disponible dans la langue habituellement employée?
- oui
 non

Maintenance, nettoyage et dépannage

- 18 Les travaux de maintenance sont-ils exclusivement confiés à des **personnes compétentes**? Sont-ils effectués conformément à la notice d'instructions et sont-ils documentés?

- oui
 en partie
 non

Des personnes compétentes sont par exemple des collaborateurs du fabricant.

- 19 Vos collaborateurs reçoivent-ils des instructions sur les **règles vitales pour la maintenance**? Et les supérieurs contrôlent-ils régulièrement le respect des règles? (Fig. 7)

- oui
 en partie
 non

- Huit règles vitales pour la maintenance des machines et installations, support pédagogique: www.suva.ch/88813.f
- Huit règles vitales pour la maintenance des machines et installations, dépliant: www.suva.ch/84040.f

- 20 Effectuez-vous tous les travaux de nettoyage et d'entretien uniquement lorsque la machine est arrêtée et sécurisée?

- oui
 en partie
 non

- 21 Y a-t-il des **plateformes d'accès permanentes** pour permettre d'accéder à la machine partout où il y a un risque de chute?

- oui
 en partie
 non

Tous les travaux de nettoyage, de maintenance et de dépannage (p. ex. bourrages) doivent pouvoir s'effectuer en toute sécurité.

- Échelles fixes sur machines, fiche thématique: www.suva.ch.33104.f

1 Planifier consciencieusement les travaux

2 Ne pas improviser

3 Arrêter et sécuriser l'installation

4 Neutraliser les énergies résiduelles

5 Prévenir les chutes

6 Confier les travaux électriques à des pros

7 Empêcher les incendies et les explosions

8 Ventiler les locaux exigus

7 Huit règles vitales pour la maintenance des machines et installations

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

